

REPERES HORAIRE POUR LA FORMATION AU CAP AEPE

Repères pour la répartition horaire

- La prise en compte de la grille horaire des CAP

Les repères de répartition des enseignements professionnels sont proposés à partir de la grille horaire qui s'applique à tous les élèves dans les formations sous statut scolaire conduisant à la délivrance du certificat d'aptitude professionnelle (arrêté du 21 novembre 2018).

ENSEIGNEMENTS		1 ^{ère} année	2 nd e année	Total sur 2 ans
Enseignements professionnels	Enseignement professionnel (y compris les enseignements en co-intervention)	420,5	390	810,5
	Réalisation d'un chef d'œuvre	87	78	165
	PSE	43,5	26	69,5
Enseignement généraux		246,5	221	467,50
Consolidation, accompagnement personnalisé et accompagnement au choix d'orientation		101,5	91	192,5
Total		899	806	1705
Période de formation en milieu professionnel		7 semaines	7 semaines	14 semaines

- Répartition des enseignements professionnels par année de formation (y compris les enseignements en co-intervention).

BLOCS DE COMPÉTENCES	PROPOSITION DE RÉPARTITION		
	1 ^{ère} année	2 ^{ème} année	TOTAL
BLOC 1 : ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DU JEUNE ENFANT	285	200	485
BLOC 2 : EXERCER SON ACTIVITÉ EN ACCUEIL COLLECTIF	65	50	115
BLOC 3 : EXERCER SON ACTIVITÉ EN ACCUEIL INDIVIDUEL	70	140	210
Total	420	390	810

2.2 Proposition de répartition des enseignements professionnels par bloc de compétences

Les durées conseillées sont des repères pour construire le plan de formation ; chaque situation pédagogique peut solliciter différentes compétences.

STMS	BSE	STMS ou BSE
------	-----	-------------

BLOC 1 – ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT					
Compétences	Durées	Sous compétences	Durées Conseillées	Performances attendues	Critères d'évaluation
T1 - Recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnels à prendre en compte	115 h	Identifier le cadre de son intervention	40 h	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier et respecter ses obligations réglementaires et contractuelles - Intervenir en respectant les limites de ses compétences - Identifier les personnes et les lieux ressources - Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques professionnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Présentation du rôle des différents membres de l'établissement, du service, de l'équipe - Identification des ressources et des contraintes du cadre de l'intervention, dont celles relatives aux risques professionnels, prise en compte de ces éléments pour la mise en œuvre de l'action - Recueil d'informations dans le respect de la discrétion, de la réserve et du secret professionnels - Sélection pertinente des données, informations récentes et diversifiées - Vérification de la fiabilité des sources d'information - Repérage des enjeux de la prévention - Identification des acteurs de la prévention
		Déterminer le degré de développement et d'autonomie de l'enfant	45 h	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer et identifier les acquis et les aptitudes de l'enfant - Consulter les documents de liaison 	<ul style="list-style-type: none"> - Repérage du degré de développement et d'autonomie de l'enfant, prise en compte de ces éléments pour la mise en œuvre de l'action - Sélection pertinente des données, informations récentes et diversifiées - Prise en compte du contexte de l'activité - Traduction et interprétation correctes des instructions réglementaires et des protocoles
		Identifier les ressources et les contraintes	30 h	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer le contexte de l'activité : lieu, équipement, matériel, produits disponibles - Exploiter les ressources techniques 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte du contexte de l'activité - Traduction et interprétation correctes des instructions réglementaires et des protocoles

		techniques de son intervention			
T2 - Adopter une posture professionnelle adaptée	90 h	Prendre en compte les dimensions éthiques et déontologiques de son intervention	30 h	<ul style="list-style-type: none"> - Respecter l'altérité de l'enfant et de sa famille - Respecter les règles professionnelles applicables au contexte 	<ul style="list-style-type: none"> - Absence de jugement - Respect de la discrétion, de la réserve et du secret professionnels
		Prendre en compte la dimension santé et sécurité au travail	24 h	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place des moyens de prévention des incidents, des accidents pour l'enfant - Mettre en place une démarche de prévention des risques liés à l'activité physique 	<ul style="list-style-type: none"> - Repérage des dangers, identification des risques pour l'enfant et pour le professionnel - Pertinence des moyens de prévention et de protections - Respect des normes de sécurité - Proposition d'améliorations susceptibles d'éviter ou réduire les risques
		Adopter un regard critique sur sa pratique professionnelle	36 h	<ul style="list-style-type: none"> - Évaluer le déroulement et les résultats de ses activités - Expliciter son intervention en présentant les choix effectués - Proposer et mettre en œuvre des solutions de remédiation 	<ul style="list-style-type: none"> - Repérage d'éléments d'observation objectifs - Justification de son intervention en lien avec le contexte, l'enfant - Prise de recul sur ses comportements et ses attitudes - Réalisme des solutions proposées ou mises en œuvre dans la limite de ses compétences
RC1 - Mettre en œuvre les conditions favorables à l'activité libre et à l'expérimentation dans un contexte donné	30 h	Adapter et aménager un espace favorable à l'activité libre pour l'enfant	30 h	<ul style="list-style-type: none"> - Installer un espace pour une activité en tenant compte des besoins d'intimité du/des enfant (s) - Préparer les matériels, jeux, locaux destinés aux activités de jeux et de loisirs 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des objectifs du projet d'accueil et des consignes données - Prise en compte du degré de développement et de l'autonomie de l'enfant - Prise en compte de la singularité et la créativité de l'enfant - Prise en compte de la présence d'un collectif d'enfants - Création d'une ambiance adaptée au jeu libre et à l'expérimentation - Choix du mobilier et du matériel - Respect de l'espace et des aires de circulation - Réalisation d'éléments simples, décoratifs et fonctionnels sécurisés

RC2 - Mettre en œuvre des activités d'éveil en tenant compte de la singularité de l'enfant	80 h	Préparer l'activité d'éveil	40 h	<ul style="list-style-type: none"> - Sélectionner des activités ludiques, à l'intérieur ou à l'extérieur du milieu d'accueil - Préparer les matériaux, matériels et les locaux 	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de la proposition en tenant compte de l'âge, du degré d'autonomie de l'enfant, du groupe et du lieu d'activité - Exploitation des lieux, des équipements, des événements - Choix du matériel adapté à l'âge, au degré d'autonomie de l'enfant et/ou du groupe et du lieu d'activité
		Animer l'activité d'éveil	40 h	<ul style="list-style-type: none"> - Favoriser l'adhésion de l'enfant en adoptant une attitude respectueuse et encourageante - Solliciter la participation de l'enfant sans le contraindre - Gérer le groupe d'enfants - Interagir avec l'enfant en adoptant une attitude vigilante et soutenante pendant l'activité - Remettre en place les espaces et rangement du matériel 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de la créativité, de la liberté de choix de l'enfant - Formulation claire et adaptée des consignes et des règles de jeu - Attitude de soutien sans entrave ni sur incitation - Intervention en fonction du déroulement de l'activité - Rangement du matériel et remise en état des espaces - Signalement du matériel défectueux et manquant
RC3 - Réaliser les soins du quotidien et accompagner l'enfant dans ses apprentissages	110 h	<p>Dispenser des soins liés à l'hygiène corporelle et au confort de l'enfant</p> <p>Dispenser des soins liés à l'alimentation</p> <p>Dispenser des soins liés à l'élimination</p> <p>Dispenser des soins liés au sommeil</p>	110 h	<ul style="list-style-type: none"> - Repérer les premiers signes d'inconfort relatifs aux besoins physiologiques et réagir de manière adaptée - Aménager et sécuriser l'espace pour la réalisation du soin - Installer et mobiliser l'enfant en respectant les principes d'ergonomie et de manutention - Réaliser le soin dans le respect des règles d'hygiène - Entretien et remettre en état l'espace après un soin - Accompagner et encourager dans l'apprentissage de la toilette et de l'habillement, du repas partagé, de la propreté 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect du rythme, du développement physiologique et psycho-affectif de l'enfant - Relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant - Prise en compte du bien-être de l'enfant - Relation favorisant le développement de l'autonomie de l'enfant - Respect des règles d'hygiène et de sécurité - Respect des normes en vigueur - Respect des habitudes et des attentes familiales - Respect des protocoles, des fiches techniques - Respect de la pudeur de l'enfant - Adaptation des gestes aux capacités et aux besoins de l'enfant - Attitude favorisant la découverte progressive des aliments - Respect des rituels d'endormissement de l'enfant
RC4 - Appliquer des protocoles liés à la santé de l'enfant	60 h	Repérer des signes d'altération de la santé et du comportement : maladie,	25 h	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les signes d'urgence, les signes d'alerte - Repérer les signes physiques ou psychosomatiques, les changements de comportement susceptibles d'évoquer un mal-être, une maltraitance 	<ul style="list-style-type: none"> - Partage des observations avec l'équipe ou le service concerné - Fidélité de la transmission des éléments observés - Respect des règles éthiques et du protocole mis en place par la structure d'accueil, par la collectivité territoriale (s'il existe) - Transmission des informations préoccupantes aux personnes compétentes

Repères pour construire le plan de formation en CAP AEPE

L. Lechat – IEN ET SBSSA – janvier 2020

		malaise, maltraitance		- Transmettre les éléments observés	
		Participer à l'application des protocoles d'urgence	20 h	- Réaliser les gestes de premiers secours : PSC1 ou SST - Transmettre les informations aux parents et personnes habilitées	- Réaction adaptée à la situation en tenant compte du degré d'urgence et des limites de compétences
		Participer à l'application du protocole d'accueil individualisé (PAI)	15 h	- Prendre connaissance des adaptations à apporter dans la prise en charge de l'enfant, notamment l'enfant en situation de handicap - Vérifier dans le cadre de son intervention l'adéquation des conditions d'accueil et des mesures mentionnées dans le PAI	- Respect du PAI - Transmission du non-respect du PAI aux personnes habilitées
TOTAUX	485 h		485 h		

BLOC 2 : EXERCER SON ACTIVITÉ EN ACCUEIL COLLECTIF					
Compétences	Durées	Sous compétences	Durées Conseillées	Performances attendues	Critères d'évaluation
T3 - Établir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant	20 h	Communiquer avec l'enfant de manière appropriée, participer à l'acquisition du langage	20 H	<ul style="list-style-type: none"> - Écouter l'enfant - Faire exprimer les besoins et les attentes de l'enfant - Expliquer à l'enfant les événements et les décisions qui peuvent avoir une influence sur lui - Susciter ou répondre à un processus d'interactions non-verbales et verbales - Établir des repères verbaux et non verbaux permettant la sécurisation de l'enfant - Mettre en œuvre des techniques de portage et de mobilisation qui rassurent l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Intervention et attitude adaptée pour amener l'enfant à participer au soin et à l'activité - Utilisation d'un vocabulaire suscitant l'acquisition du langage - Adaptation du mode de relation à la situation de l'enfant : portage, toucher, contact visuel ou parole

T4 - Coopérer avec l'ensemble des acteurs concernés dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement	35 h	Adapter sa communication avec la famille en fonction du projet du lieu d'accueil	15 h	<ul style="list-style-type: none"> - Créer une situation d'échange avec la famille - Favoriser le dialogue, l'expression, la coopération de la famille - Favoriser les échanges entre les familles - Adopter une attitude bienveillante, rassurante et respectueuse de la famille 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des règles déontologiques - Qualité de l'écoute, du questionnement, de la reformulation
		Inscrire son travail au sein d'une équipe pluri professionnelle	20 h	<ul style="list-style-type: none"> - Discerner les informations à transmettre - Transmettre et rendre compte de ses observations et de ses interventions - Participer à une réunion de travail 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des règles déontologiques - Transmission de messages pertinents aux membres de l'équipe - Utilisation appropriée d'outils de communication - Utilisation d'un langage et d'un vocabulaire professionnels - Formulation claire d'un problème à résoudre, d'une information à communiquer
RS 1 - Assurer une assistance pédagogique au personnel enseignant	40 h	Installer et remettre en état un espace destiné à une activité pédagogique Participer à la réalisation d'une activité pédagogique	30 h	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les informations utiles à l'activité pédagogique - Mettre en place un espace favorable au bon déroulement de l'activité en lien avec les préconisations de l'enseignant - Préparer et installer les supports pédagogiques prévus par l'enseignant - Animer et surveiller un atelier sous la responsabilité de l'enseignant et en sa présence - Remettre en état les lieux après une activité pédagogique 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect du projet pédagogique de l'enseignant - Aménagement de l'espace adapté à l'activité proposée et aux contraintes imposées par les locaux en lien avec les préconisations de l'enseignant - Rangement rationnel et conforme aux règles d'hygiène et de sécurité - Respect des principes de base lors des manutentions d'objets (PRAP) - Respect des règles de vie de classe - Qualité des productions réalisées par les professionnels - Respect des procédures - Vérification de la qualité du résultat
		Participer à la sécurisation des récréations et des sorties pédagogiques	10 h	<ul style="list-style-type: none"> - Identifier les dangers - Inciter les enfants à respecter les règles de sécurité - Appliquer la réglementation spécifique aux sorties scolaires et aux récréations - Signaler les incidents 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des consignes de sécurité - Respect du projet pédagogique de l'enseignant - Respect de la réglementation - Réaction adaptée à la situation - Communication adaptée avec les autres accompagnateurs
RS2 - Assurer des activités de remise en état des matériels et locaux	20 h	Mettre en œuvre les techniques de dépoussiérage, lavage, séchage	20 h	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser le dépoussiérage, le nettoyage et le bionettoyage des locaux et des sanitaires dans le respect des protocoles - Remettre en état après utilisation et ranger les matériels d'entretien 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de la fréquence des opérations - Choix correct du matériel, des produits - Respect des protocoles - Respect des règles d'hygiène, de sécurité, d'ergonomie, d'économie

en école maternelle		et de dé-contamination des locaux collectifs et des équipements Participer à l'entretien des locaux pendant les vacances scolaires		<ul style="list-style-type: none"> - Ranger les espaces de vie collective et contribuer à leur mise en valeur - Assurer la collecte, le tri et l'évacuation des déchets 	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité du résultat
TOTAUX	115 h		115 h		

BLOC 3 : EXERCER SON ACTIVITÉ EN ACCUEIL INDIVIDUEL					
Compétences	Durées	Sous compétences	Durées Conseillées	Performances attendues	Critères d'évaluation
T5 - Organiser son action	20 h	Élaborer le plan de travail, planifier ses activités de travail S'adapter à une situation imprévue	14 h	<ul style="list-style-type: none"> - Déterminer les priorités - Établir une chronologie de ses activités - Réorganiser son activité ou celle des enfants en fonction de nouvelles contraintes - Appliquer les protocoles d'urgence 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte du degré de développement et d'autonomie de l'enfant - Prise en compte des ressources et des contraintes - Lecture d'un planning d'activités - Mise en place d'une organisation prenant en compte les nouvelles priorités - Respect des procédures d'information des responsables de l'enfant, de la structure, du service - Prise d'initiative dans la limite de ses compétences
		Suivre l'état des stocks	6 h	<ul style="list-style-type: none"> - Tenir à jour l'état de stocks de matériel et de produits - Signaler les besoins et leur évolution 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi de l'état des stocks adaptés au fonctionnement du lieu d'intervention - Estimation réaliste des volumes et de la rotation des stocks - Transmission d'une appréciation qualitative et signalement des anomalies

RS3 - Négocier le cadre de l'accueil	30 h	Identifier les attentes des parents Présenter le projet d'accueil Élaborer le cadre organisationnel et conventionnel de l'accueil	30 h	<ul style="list-style-type: none"> - Échanger sur les habitudes de l'enfant : repos, jeux et sorties, alimentation, changes et acquisition de la propreté - Échanger sur les choix éducatifs - Présenter les activités envisagées - Présenter les ressources mobilisables : logement, équipement, matériel de puériculture, lieux ressources... - Adapter le projet d'accueil - Formaliser le contrat de travail avec les parents employeurs - Élaborer un planning d'accueil mensuel prévisionnel et réel 	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des vœux éducatifs des parents - Projet d'accueil adapté à l'enfant - Respect du dispositif de l'agrément de l'assistant maternel (cadre réglementaire et conventionnel) - Respect des termes des conventions collectives nationales de travail des assistants maternels du particulier employeur ou des salariés du particulier employeur - Respect des limites entre vie privée et vie professionnelle
RS4 - Assurer les opérations d'entretien du logement et des espaces réservés à l'enfant	25 h	Mettre en œuvre les techniques de dépoussiérage, nettoyage, bionettoyage, séchage des espaces et équipements réservés à l'enfant	25 h	<ul style="list-style-type: none"> - Réaliser l'achat de matériel et de produits adaptés au domicile et à la garde d'enfant en fonction du budget disponible - Réaliser le dépoussiérage, le nettoyage, le bionettoyage, le séchage des espaces et équipements réservés à l'enfant 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des règles d'hygiène, de sécurité, et de développement durable - Respect des principes de sécurité et d'économie d'effort lors de l'entretien des espaces réservés à l'enfant (PRAP) - Choix correct du matériel, des produits - Respect de la fréquence des opérations - Respect des protocoles - Qualité du résultat
RS5 – Elaborer des repas	135 h	Concevoir des repas	35 h	<ul style="list-style-type: none"> - Proposer des menus équilibrés - Respecter les étapes de la diversification alimentaire - Prendre en compte les goûts, le PAI, les potentialités et les habitudes socio-culturelles de l'enfant, des aliments à disposition - Respecter le budget alloué et le rapport qualité/prix 	<ul style="list-style-type: none"> - Respect des sources nutritionnelles : <ul style="list-style-type: none"> - nature, rôle et principales propriétés des constituants alimentaires - les groupes d'aliments - principe de l'équilibre nutritionnel - Respect de l'évolution des besoins alimentaires en fonction de l'âge - Respect de l'équilibre alimentaire - Respect des comportements et habitudes alimentaires - Prévention des risques microbiologiques et toxicologiques lors de l'achat des produits alimentaires

				<ul style="list-style-type: none"> - Attention apportée aux formes de commercialisation des produits alimentaires et à leur étiquetage - Attention aux allergies alimentaires (arachide) et intolérances alimentaires (gluten et protéines du lait de vache) - Respect des régimes alimentaires 	
		Préparer des repas en milieu familial	70 h	<ul style="list-style-type: none"> - Utiliser des produits frais, prêts à l'emploi, surgelés... - Réaliser des préparations - Entreposer et conserver des denrées fraîches ou surgelées, les préparations culinaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Rangement rationnel et choix judicieux des zones d'entreposage ou de conservation - Conditionnements adaptés pour la conservation - Choix et utilisations corrects des denrées - Choix et utilisations corrects des matériels - Respect des recettes, des procédures d'utilisation, des modes d'emploi - Respect des règles de sécurité, d'hygiène, d'ergonomie, d'économie - Respect du temps imparti - Résultat conforme aux critères organoleptiques
		Servir un repas en milieu familial	30 h	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre en place les conditions favorables à la prise du repas - Mettre en attente de service les repas, remettre en température - Dresser et servir des portions, des plats - Desservir l'espace repas 	<ul style="list-style-type: none"> Respect des besoins et du rythme de l'enfant Disposition rationnelle et sécurisée des espaces Service des repas dans des conditions optimales d'ambiance Choix et utilisation corrects des matériels Présentation adaptée aux enfants, soignée et agréable Respect de la température des aliments Respect de la durée des repas Tri, rangement, élimination corrects des aliments non consommés
TOTAUX	210 h		210 h		